## Créer une demande d'aides sur le portail de l'agence de l'eau Adour-Garonne : RIVAGE

Le portail permet de déposer les demandes d'aide et les demandes de versement, de suivre les aides attribuées, d'accéder à tous les documents associés (courriers, document d'attribution, ...) et de signer en ligne les conventions d'aide.

Au préalable d'un dépôt d'une demande d'aide sur la plateforme, prenez contact avec un chargé d'intervention de votre territoire.

Consulter la page des informations de contact sur le territoire.







Les demandes d'aides auprès de l'agence de l'eau sont dématérialisées et se font directement en ligne.

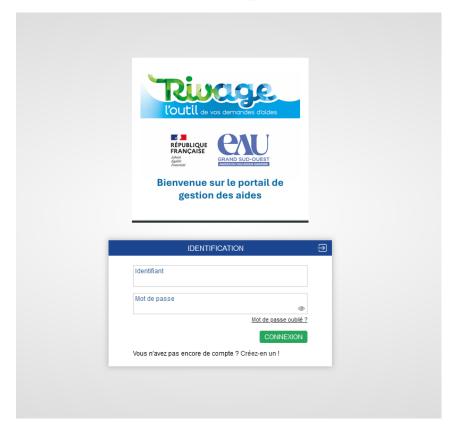
Connectez-vous au site

https://rivage.eau-adour-garonne.fr





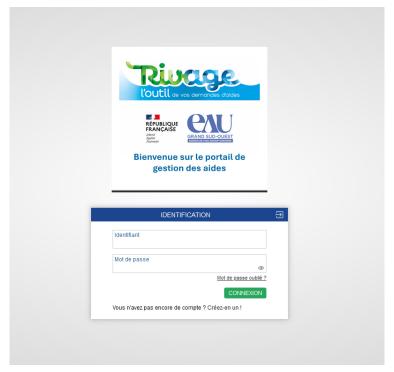
#### Etape 1: accéder au portail



Rendez-vous sur le site <a href="https://rivage.eau-adour-garonne.fr">https://rivage.eau-adour-garonne.fr</a> et munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.

Si vous ne possédez pas de compte, faites une demande de création de compte (voir tuto « Comment créer un compte »).

#### **Etape 1: connexion**



Rendez-vous sur le site <a href="https://rivage.eau-adour-garonne.fr">https://rivage.eau-adour-garonne.fr</a> et munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.

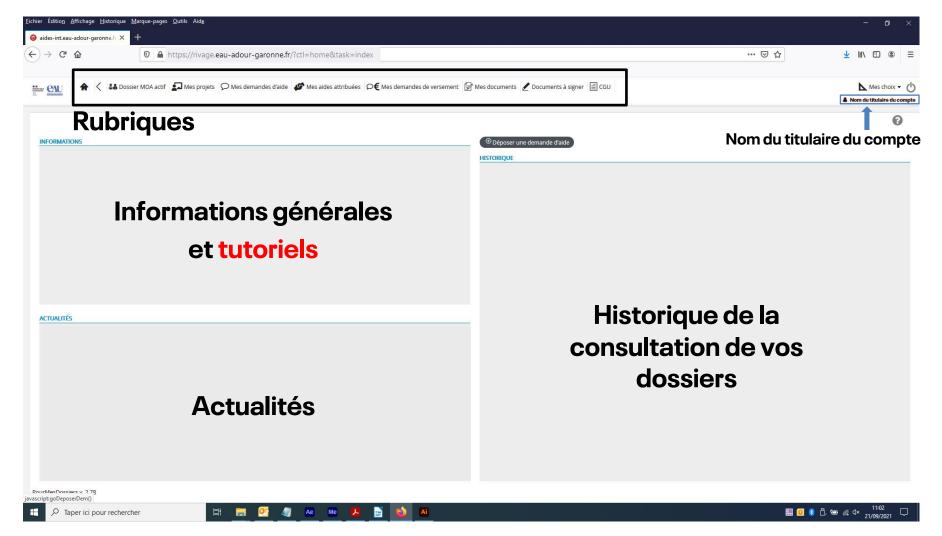
Si vous ne possédez pas de compte, faites une demande de création de compte (voir tuto « Comment créer un compte »).

Attention! La plateforme n'est pas compatible avec le navigateur Internet Explorer.

Privilégier Google Chrome, Firefox ou Microsoft Edge.

#### Etape 2 : écran d'accueil





## Comprendre le vocabulaire utilisé pour déposer une demande d'aide :

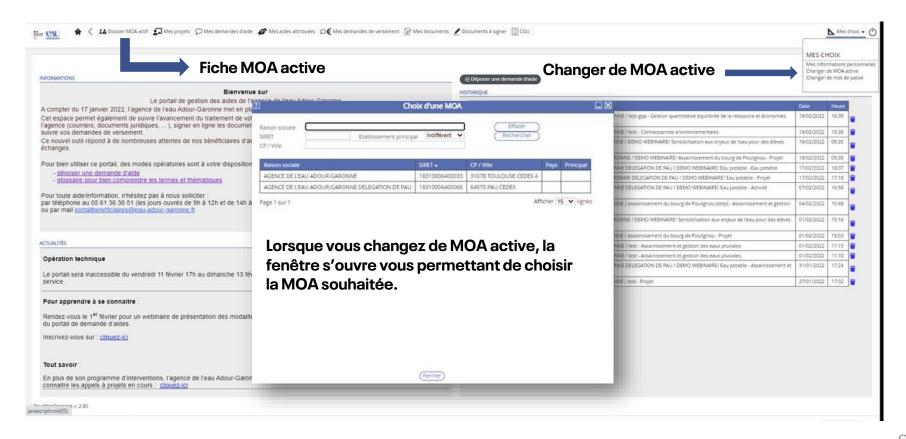
#### Demande d'aide:

Sollicitation d'aide financière qui porte sur **une ou plusieurs actions appelées « dispositifs »** (études, travaux, acquisitions, animations...) et qui relèvent **d'une seule thématique**.

Après analyse des services et avis des instances de décision de l'agence, chaque action pourra faire l'objet de l'attribution d'une ou plusieurs aides financières qui seront notifiées dans un document juridique (au travers d'un contrat référencé REG- année-XXXX).

#### Établissements multiples

Si votre structure comprend plusieurs établissements (1 structure = 1 SIREN commun à chaque établissement ayant un SIRET propre), il faut au préalable de la création de la demande d'aide, choisir l'établissement qui souhaite solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cet établissement est appelé «MOA active ».

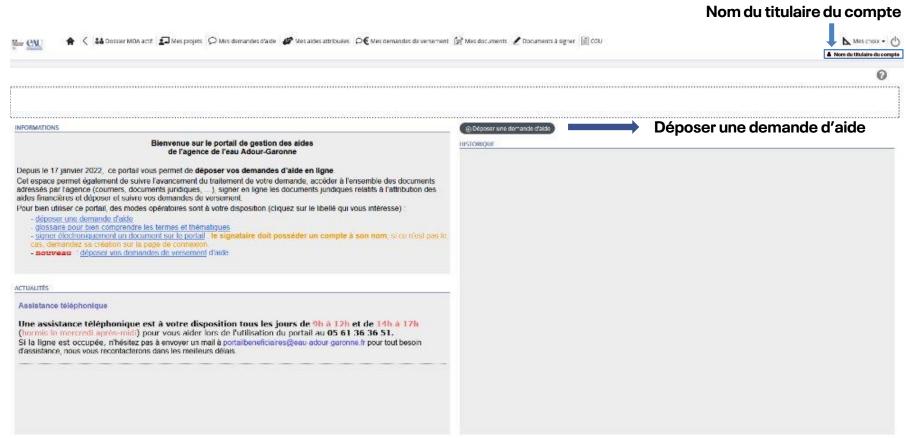


#### Établissements multiples

Si vous êtes dans ce cas, vous visualisez également tous les dossiers des établissements appartenant au SIREN commun.

Pour que votre compte utilisateur soit rattaché à un autre établissement de même SIREN, merci d'en faire la demande par mail à <u>rivage@eau-adour-garonne.fr</u>

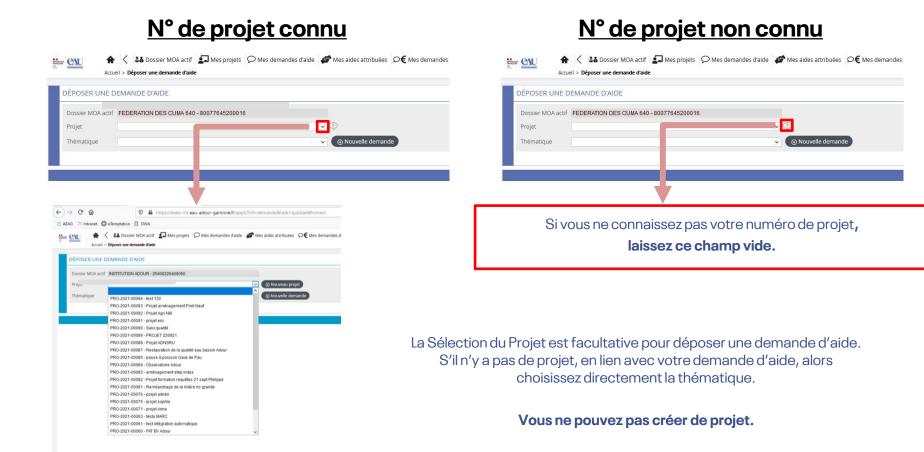
## Etape 3 : création d'une demande d'aide



Depuis l'accueil cliquez sur le bouton « déposer une demande d'aide »

#### Etape 3 : création d'une demande d'aide

#### Sélection du projet (facultatif) :



#### Etape 4 : création d'une demande d'aide

#### Choix de la thématique :



- Pour les actions de communication ou les études liées à des opérations, **veuillez d'abord sélectionner** la thématique concernée par les opérations, des dispositifs ad hoc vous seront proposés dans la thématique (ex : assainissement...).
- La thématique « éducation, information, communication institutionnelle et consultation du public » concerne uniquement les actions de communication grand public, sectorielle et en milieu scolaire.

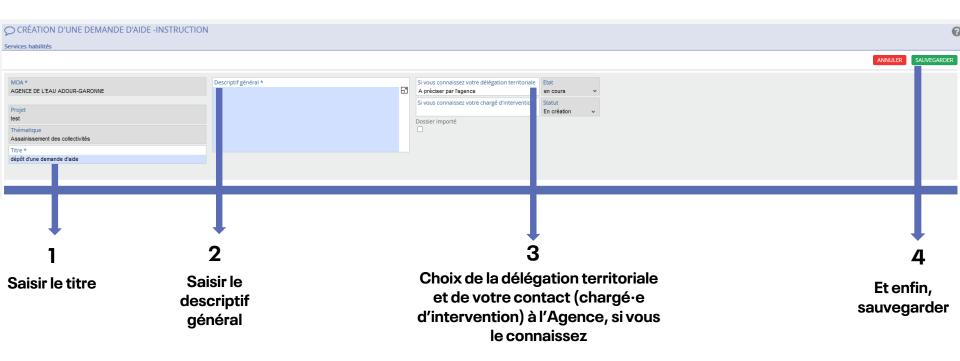
#### Aides financières par thématique :

#### https://eau-grandsudouest.fr/aides-financieres

- Assainissement des collectivités
- Animation, appui technique et partenariats
- Préservation des captages, sécurisation de l'alimentation en eau potable et économie d'eau
- Gestion quantitative multi-usages (démarches territoriales, PTGE, ...)
- Eaux pluviales et nature dans villes et villages (collectivités)
- Lutte contre les pressions des activités économiques hors agriculture (réduction des pollutions, économies d'eau et eaux pluviales)

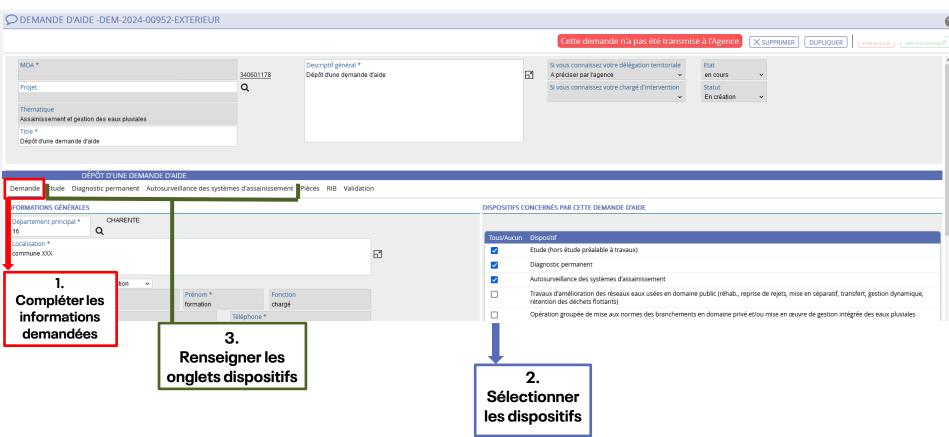
- Lutte contre les pressions des activités agricoles (réduction des pollutions et prélèvements, sobriété) et accompagnement des filières
- Préservation et restauration des milieux naturels de la biodiversité
- Education, information, communication institutionnelle et consultation du public
- Connaissance générale (études scientifiques), recherche et innovation, suivi des milieux et connaissance environnementale
- Actions de coopération internationale

## Etape 5 : informations à saisir sur la demande



- \* : champs munis d'un astérisque à remplir obligatoirement, en cas d'oubli vous serez alerté lors de la sauvegarde.
- : info-bulle disponible sur certains champs, pour vous aider à renseigner les éléments demandés.

#### Etape 6: sélection du ou des dispositifs



La liste des onglets ainsi que la liste des pièces à joindre à la demande s'adaptent aux dispositifs sélectionnés.

<u>Dans chaque onglet</u>, saisissez les informations demandées puis « **SAUVEGARDER** » avant de passer à l'onglet suivant.

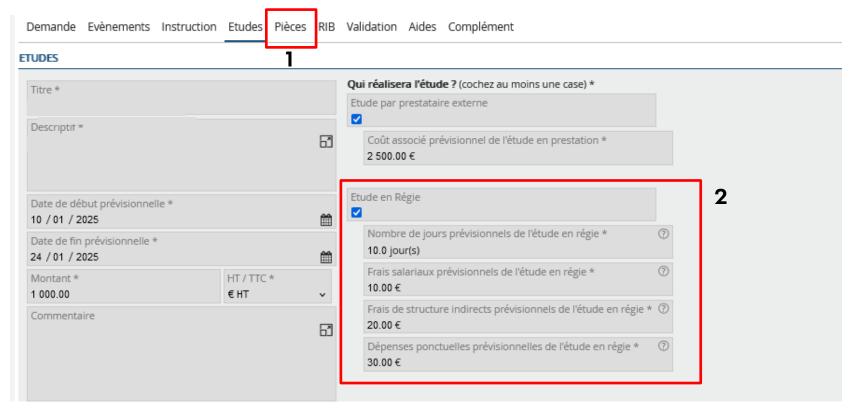
#### Point d'attention : champ « montant »



Attention, dans chaque dispositif, il convient de renseigner un « montant », qui correspond au montant total des dépenses relatives au dispositif.

Le montant total de la demande d'aide sera la somme des montants de chaque dispositif.

## Point d'attention : dépenses intellectuelles en régie



Pour les dépenses intellectuelles en régie, il convient de remplir le formulaire Excel **téléchargeable dans l'onglet « Pièces » (1)** <u>avant de renseigner les coûts</u> correspondant dans le l'onglet du dispositif **(2)**.

#### Etape 7 : fournir les pièces demandées

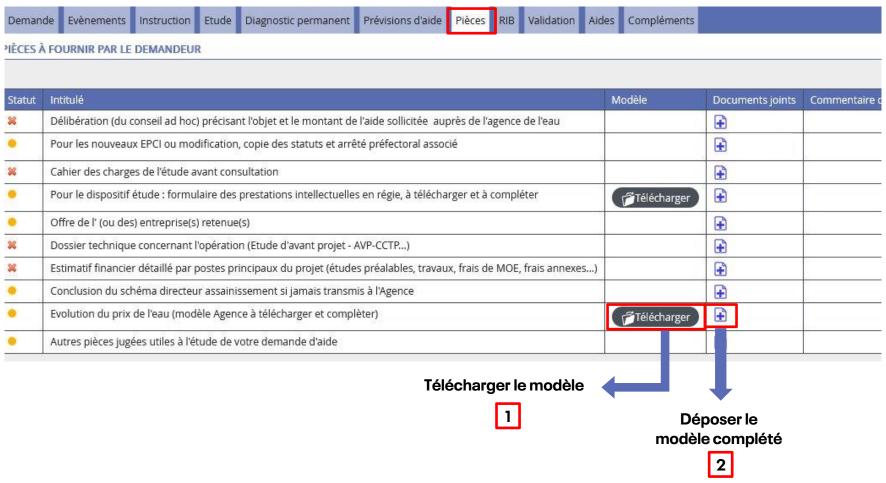


Fournir les pièces demandées avec typage :

- Croix rouge = pièces à fournir obligatoirement -> devient coche verte une fois la pièce déposée.
- Point orange = pièces non obligatoires pour le dépôt de votre demande.

Pour certaines pièces, des modèles sont disponibles : veuillez télécharger et remplir les modèles <u>avant</u> de les déposer.

#### Télécharger un modèle proposé



#### Joindre un document dans l'onglet « pièces »

IÈCES À FOURNIR PAR LE DEMANDEUR				
Statut	Intitulé	Modèle	Documents joints	Commentaire
×	Délibération (du conseil ad hoc) précisant l'objet et le montant de l'aide sollicitée auprès de l'agence de l'eau		<b>•</b>	
•	Pour les nouveaux EPCI ou modification, copie des statuts et arrêté préfectoral associé		Œ	
E	Cahier des charges de l'étude avant consultation		<b>•</b>	
•	Pour le dispositif étude : formulaire des prestations intellectuelles en régie, à télécharger et à compléter	Télécharger	<b>•</b>	
•	Offre de l' (ou des) entreprise(s) retenue(s)		<b>•</b>	
\$	Dossier technique concernant l'opération (Etude d'avant projet - AVP-CCTP)		<b>•</b>	
\$	Estimatif financier détaillé par postes principaux du projet (études préalables, travaux, frais de MOE, frais annexes)		<b></b>	
	Conclusion du schéma directeur assainissement si jamais transmis à l'Agence		<b></b>	16
	Evolution du prix de l'eau (modèle Agence à télécharger et complèter)	Télécharger	<b>•</b>	
	Autres pièces jugées utiles à l'étude de votre demande d'aide		<b>±</b>	

#### **Etape 8 : fournir le RIB**

Le RIB est à fournir systématiquement même si celui-ci est déjà proposé, préciser s'il s'agit d'un nouveau RIB ou non.

Cas 1: RIB « déjà référencé » : cliquer et sélectionner l'IBAN via la loupe et fournir le RIB en PDF



Cas 2: Nouveau RIB: remplir les champs obligatoires et fournir le RIB en PDF



#### Si le RIB n'est pas renseigné

Si le RIB n'est pas renseigné, un message d'erreur apparaîtra lors de la validation et l'onglet RIB sera en Orange.

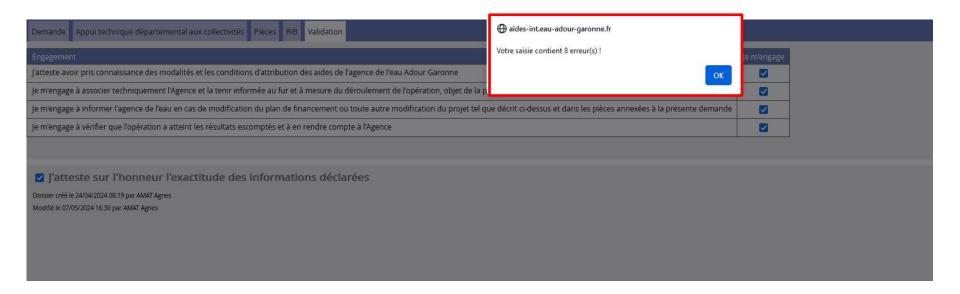


#### **Etape 9: validation du dossier**

Une fois que tous les onglets sont remplis, il ne reste qu'à valider votre demande en attestant sur l'honneur son exactitude puis sauvegarder (étapes 1, 2 puis 3).



## Si votre dossier est incorrect ou comporte des erreurs



Si des erreurs sont à corriger le logiciel vous le notifiera et fera apparaître les éléments manquants ou à corriger **en orange**.

Veuillez les corriger et sauvegarder (onglet par onglet).

Si tout est conforme, le bouton Transmettre le dossier à l'Agence apparaît dans l'onglet validation.

## Etape 10 : demande d'aide transmise et édition du récapitulatif

Vous avez complété votre demande, suivez les étapes suivantes pour transmettre votre demande d'aide :



## Etape 11: demande d'aide transmise et édition du récapitulatif



La demande de votre dossier est bien transmise à l'agence => le bouton vert « Demande transmise à l'agence » apparait.

Un récapitulatif est édité et disponible.

La demande d'aide ainsi que son récapitulatif sont également disponibles dans la rubrique « mes demandes d'aides ».

Votre demande va être prise en charge et étudiée par nos services instructeurs qui vous tiendront informés du traitement de votre dossier.

# En cas de difficultés d'utilisation de la plateforme

#### contactez-nous:

Par téléphone : 05.61.36.36.51

Par email: rivage@eau-adour-garonne.fr